

Avis d'appel d'offre ouvert national avec exigence de capacités minimales N° 04/DAM/ARPCE/2022

L'Autorité de Régulation de la Poste et des Communications Électroniques (ARPCE) lance un appel d'offres ouvert national avec exigence de capacités minimales dans le cadre de la mise à niveau de l'infrastructure informatique de l'Autorité de Régulation de la Poste et des Communications Électroniques (ARPCE).

Le Cahier des charges est alloté en quatre (04) lots, conformément au contenu du Cahier des Prescriptions Techniques, désignés ci-après :

	Intitulés
Lot N°01	Acquisition, installation et mise en marche d'équipements réseau
Lot N°02	Acquisition, installation et mise en marche de Serveurs, Baie de Stockage (SAN), Switch SAN, Plateforme de virtualisation, Robot et Solution de sauvegarde, de restauration et d'archivage
Lot N°03	Acquisition d'ordinateurs et de périphériques
Lot N°04	Acquisition, installation et configuration de logiciels, et renouvellement de licence

I. Conditions de participation :

L'appel d'offres, objet du présent cahier des charges, s'adresse aux entreprises et/ou sociétés :

- **Pour les Lots n°01 et n°02** : spécialisées en fournitures d'équipements réseaux, et/ou spécialisées en Data Center (sécurité des infrastructures IT, installation et aménagement sécurisé du Data Center) ;
- **Pour le Lot n°03** : spécialisées en fourniture et/ou fabrication de matériels, d'équipements ou de solutions informatiques, numériques et énergétiques ;
- **Pour le Lot n°04** : spécialisées en solutions et Logiciels informatiques.

Les soumissionnaires devront posséder une expérience dans leur domaine de prestations, et disposer de références professionnelles, justifiées par au moins une (01) attestations de bonne exécution durant les cinq (05) dernières années, pour chaque lot soumissionné.

II. Lieu de retrait du cahier des charges :

Les fournisseurs intéressés peuvent directement, ou par le biais de représentants dûment mandatés par leurs soins, munis d'une procuration, retirer le cahier des charges relatif à cet appel d'offre à l'adresse indiquée ci-dessous.

Autorité de Régulation de la Poste et des Communications Électroniques (ARPCE)

01, Rue Kaddour Rahim, Hussein Dey - Alger - 16005 - Algérie

(Bureau d'ordre de la Direction Générale de l'Autorité de régulation)

Si les conditions techniques le permettent, la faculté d'envoi du cahier des charges aux candidats peut se faire par voie électronique à la double condition:

- Que l'envoi s'effectue à la demande du candidat ;
- Que les exigences communes au retrait soient respectées : habilitation du représentant du candidat et transcription formelle du processus de remise (date, identification du candidat, confirmation par le candidat de la réception du cahier des charges).

III. Documents constitutifs de l'offre :

Les offres doivent comprendre un « dossier de candidature », une « offre technique » et une « offre financière », et ce, conformément à l'article 13 du cahier des charges.

Le « dossier de candidature », « l'offre technique » et « l'offre financière », à établir sans rature ni surcharge, doivent être insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de la société, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique », et « offre financière », selon le cas.

Les trois enveloppes ci-dessus doivent être mises dans une autre enveloppe anonyme et fermée, ne comportant que les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES N° 04/DAM/ARPCE/2022

AYANT POUR OBJET :

LA MISE A NIVEAU DE L'INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE DE L'AUTORITE DE REGULATION DE LA POSTE ET DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES (ARPCE).

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

IV. Durée de préparation des offres :

La durée de préparation des offres est fixée à **Trente (30) jours**, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) ou dans la presse nationale. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

V. Date et heure limite de dépôt des offres :

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres, tel qu'indiqué à l'article 09 du cahier des charges.

Si le dernier jour coïncide avec un jour férié ou de repos légal, la date de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

(Toute offre reçue par le service contractant après le délai de dépôt des offres sera écartée).

VI. Lieu de dépôt des offres :

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

Autorité de Régulation de la Poste et des Communications Électroniques (ARPCE)

01, Rue Kaddour Rahim, Hussein Dey - Alger - 16005 - Algérie

(Bureau d'ordre de la Direction Générale de l'Autorité de régulation)

VII. Ouverture des plis :

L'ouverture des plis contenant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sera assurée par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres.

Elle aura lieu le jour correspondant à la date de dépôt des offres, à 14H00 précise au siège de l'Autorité de Régulation. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera assurée le jour ouvrable suivant.

VIII. Délai de validité des offres :

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période égale à la durée de préparation des offres, tel que mentionnée à l'Article 18 du cahier des charges, augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.

Dans le cas du soumissionnaire attributaire, le délai de validité de l'offre est prorogé systématiquement, d'un mois supplémentaire.